



Échos de Modave

N°111 – Novembre 2023

Jours de fermeture de l'Administration Communale

En raison des fêtes de fin d'année, **l'administration fermera ses portes** :



- Le lundi 25 décembre
- Le mardi 26 décembre
- Le lundi 01 janvier
- Le mardi 02 janvier



Noël au théâtre : « Bleu grenouille » par la Cie les Petits Délices



« Bleu » : c'est ainsi que l'on surnomme cet enfant du pays qui dès qu'elle peut, chausse ses bottes en caoutchouc, enfourche son vélo pour s'aventurer entre ciel, terre et eau, en pleine nature, dans ce fabuleux terrain de jeu, de frissons et d'audace. Mais, aujourd'hui, quelqu'un l'observe...

Une création poétiquement sauvage et délicieusement aquatique. Chaussez vos bottes en caoutchouc, on est en zone humide !



Quand ?

Mercredi 27 décembre 2023 à 14h et à 17h

Où ?

Salle « Bois Rosine », Rue Bois Rosine, 7 - 4577 Strée

Pour qui ?

Dès 5 ans

Combien ?

Prix libre à partir de 5€ / Art. 27 : 1,25€

Infos et réservations : oyou.be

La Commune de Modave organise des sorties à l'escalade pour les jeunes à partir de 12 ans

ENVIE DE FAIRE DE L'ESCALADE BLOC ?

Dans le cadre des animations Jeunesse, François vous propose un atelier d'escalade bloc

1 SORTIE PAR MOIS

- **Où** : à la salle Bloc & Peace de Marche en Famenne
- **Prix** : 10€ par séance +3€ location de chaussons
- **Quand** : en soirée ou en journée durant les congés scolaire mais les dates des séances sont encore à déterminer en fonction des inscriptions
- **Age** : à partir de 12 ans
- **Assurance** : les participants sont couverts en RC et individuel
- **Transport** : déplacement via la camionnette communale



Tu souhaites plus d'infos sur ce sport ?
Scanne ce QR Code :



Tu souhaites t'inscrire ?
Scanne ce QR Code :



La parole est aux jeunes !

Tu es un jeune entre 12 et 26 ans ?

Afin de pouvoir répondre à vos attentes, à créer des projets qui ont du sens et qui te parlent, on aimerait te poser quelques questions !

En scannant ce QR code, tu accèdes directement au questionnaire en ligne. C'est simple, anonyme et prend environ 3 minutes.

Merci d'avance pour ta participation !



Citerne à gaz, citerne à mazout, système d'épuration, pompe à chaleur, ... suis-je en ordre administrativement ?

En Wallonie, tous les établissements qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé humaine et sur l'environnement nécessitent l'obtention d'un permis d'environnement pour pouvoir être exploités.

Par établissement, nous entendons les activités et les installations de production, de service, de fabrication, de recherche et développement, de transport, de divertissement, ...

Parmi les plus fréquents, nous pouvons citer :

- Les citernes à gaz butane/propane
- Les citernes à mazout de chauffage de plus de 3000 Litres
- Les systèmes d'épuration individuelle inférieure ou égale à 20 équivalent-habitant
- Les pompes à chaleur (puissance frigorifique nominale utile est $>$ ou $=$ à 12 Kw ET $<$ à 300 kW ou contenant plus de 3 kg d'agent réfrigérant fluoré)
- La détention d'animaux (à partir de 4 chevaux, pension pour animaux, chenils, refuges ...)
- ...

Si vous êtes concerné, **une demande de déclaration de classe 3 est à remplir sur le site de la Région wallonne et doit être déclarée auprès de la commune.**

Pour votre information, une déclaration de classe 3 a une durée de validité de 10 ans maximum.

Le service environnement est à votre disposition pour tout complément d'information par mail : ecoconseiller@modave.be ou par téléphone au 085/41.02.20 ext.2

Mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables

Cette liste est mise à jour tous les 3 ans sur base des observations sur le terrain, toute personne peut proposer un arbre ou une haie qui présente un ou plusieurs critères remarquables tels que : leur aspect, leur taille exceptionnelle, leur aspect paysager, historique ou le fait qu'ils constituent un repère géographique.



Pour demander l'ajout d'un arbre ou d'une haie remarquable à la liste, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : ecoconseiller@modave.be avec les informations suivantes :

- Une ou plusieurs photos de l'arbre et/ou de la haie remarquable
- Localisation de l'arbre et/ou haie (propriétaire, adresse)
- L'état sanitaire de l'arbre ou de la haie : sain, élagué, ...
- La circonférence mesurée à 1m50 du sol
- La hauteur estimée
- L'intérêt de l'arbre : historique, folklorique, géographique, paysager, ...
- Sa situation : alignement, groupe, individuel, parc, bois, ...



Vous trouverez la liste des arbres et haies remarquables sur le site de la commune. Vous y trouverez également la fiche à remplir pour nous communiquer les informations nécessaires pour la demande d'ajout d'un arbre ou d'une haie remarquable

Vous pouvez nous faire part de vos activités ou informations en les envoyant **au plus tard le 10 du mois** à l'Administration Communale par courriel à laureline.depermentier@modave.be

Attention, il n'y aura pas de parution en décembre 2023.

AGENDA		
Jeudi 07 Décembre	14H Parking d'Arcelor Mittal, Chau. Des Forges 64 à Marchin	Balade du CCA Renseignements Pietro : 0472/42.05.98
Dimanche 10 Décembre	Salle Bois Rosine de Strée	Repas des aînés
Semaine du 18 Décembre		Distribution des nouveaux calendriers Intradel
Mercredi 27 Décembre	Salle Bois Rosine de Strée A 14h et à 17H	Noel au théâtre Infos et réservations : oyou.be